

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Saisine Plan de déplacements urbains

11 septembre 2009

Contribution de Christian DAVIAS

Ne perdons pas le sens des réalités !

L'insistance du rapporteur de l'étude, à considérer que la facilité (selon l'enquête) de stationner à Nantes est un argument pour renverser cette tendance et contraindre un peu plus les automobilistes, me paraît excessive et n'est pas la bonne réponse à apporter à ce constat.

Bien au contraire, il s'agit du résultat positif d'une politique menée depuis plusieurs années par la ville de Nantes et Nantes Métropole :

- création de vastes quartiers piétons dans l'hyper centre
- création de parkings silo ou souterrain aux abords de ces zones
- restriction des voies de circulation automobile au bénéfice des sites propres pour les transports en commun.

Nous sommes arrivé aujourd'hui à un certain équilibre qu'il faut préserver.

La circulation dans le centre ville a retrouvé une certaine fluidité, le partage de l'espace public Cours des Cinquante Otages ne pose pas de problèmes majeurs et les parkings remplissent leur office.

Il faut cesser de nier l'évidence !

Le transport en commun à ses limites, l'accroissement de l'aire urbaine se poursuivra et la "civilisation de l'automobile" est encore une réalité.

L'utilisation de la voiture pour les trajets "domicile – travail" est une chose, mais la vie économique repose largement sur l'automobile pour remplir les différentes missions des entreprises.

Le pont de Cheviré est actuellement en entretien, ce qui génère d'importantes perturbations pour écouler le trafic du sud Loire. Pris dans un de ces embouteillages à 9h45, je me suis retrouvé au milieu de voitures de sociétés, camionnettes d'artisans, camions de matériaux, toupies de béton... une majorité de véhicules qui empruntent le réseau routier par nécessité.

Un nouveau franchissement urbain de Loire à l'ouest de Trentemoult est vraiment indispensable à la vie économique du sud Loire et doit donc figurer en bonne place dans les objectifs du prochain PDU.

Il en va de même pour l'étoile ferroviaire.

Restons au sud Loire. Le renforcement de la liaison Nantes – Bouaye - Sainte Pazanne, mérite attention. Actuellement exploitée en TER, les voies viennent d'être remplacées pour améliorer la vitesse, donc la fréquence. Toutefois, les gares de Sainte Pazanne et Bouaye drainent de plus en plus de voyageurs et le besoin de rames supplémentaires aux heures de pointe demeure. L'électrification de cette ligne permettrait non seulement d'améliorer la performance CO2, mais surtout d'augmenter la capacité des rames.